

Saint-Hilaire-de-Brethmas (30)

ZAC "La Diane"

Pièce n°4 - Etude d'impact

Date: Février 2023



428 traversée du village
30360 Monteils
contact@ex-et-terra.net
06.63.42.24.57-06.88.62.28.36



Immeuble PGB 2.0 - 3ème étage
93 Chemin bas du Mas de Boudan
30000 Nîmes
seiri30@seiri.fr
04.66.28.04.91

Février 2023 Ind A



21_RP-030-213002595-20230215-2023_14-DE

DOSSIER DE CREATION

Annexe de l'article R-122-2 du code de l'environnement

Le projet n'est pas concerné par une étude d'impact au sens de l'article R.122-2 du Code de l'environnement.

Les seuils des rubriques 39 et 41 de l'annexe à l'article R.122-2 du Code de l'environnement ne sont pas franchis :

- pour la rubrique 39, le terrain d'assiette de 1,99 ha de la ZAC, est inférieur au seuil des 5ha et l'emprise au sol sera inférieure au seuil des 10 000 m²
- pour la rubrique 41, il est envisagé une trentaine de places de stationnement, moins que le seuil de 50 places requises pour être soumis à examen au cas par cas.